



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Vœux à la presse - 19 janvier 2023

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et Messieurs les journalistes,

Je vous remercie d'avoir bien voulu accepter mon invitation pour cette traditionnelle cérémonie de vœux un peu particulière puisque, vous le savez, le Président de la République a souhaité me confier une nouvelle mission.

C'est donc sur le départ et dans les cartons que j'adresse à chacune et à chacun d'entre vous mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux pour cette nouvelle année, vœux de santé, de satisfaction personnelle et professionnelle. Je pense aussi à vos familles qui vous accompagnent au quotidien.

Il était hors de question de m'en aller sans vous saluer une dernière fois et vous remercier pour les échanges que nous avons eus ensemble ces dernières années. Je crois que nous avons pu établir un dialogue tout à la fois direct, constant et respectueux. Vous m'avez permis d'explicitier les politiques de l'État, et même de répondre lorsque l'État était mis en cause. Vous avez été aussi un relai d'une très grande efficacité lorsqu'il s'agissait d'informer la population de crises majeures pouvant la menacer. Je pense naturellement aux feux de cet été. Soyez en remerciés.

Depuis 2019, les occasions de nous rencontrer n'ont en effet pas manqué. La gestion de crises, l'économie et l'emploi, la transition écologique et énergétique, la question des mobilités, le défi sécuritaire ont été autant de dossiers que j'ai eu à traiter et qui feront naturellement l'actualité en 2023. Je vous propose de revenir sur chacun de ces sujets.

Débutons par les crises qui se sont succédées ces dernières années

→ Je pense aux « Gilets jaunes » : des manifestations violentes pendant de longues semaines en particulier au centre-ville de Bordeaux. Je rappelle qu'il y eut beaucoup de blessés parmi les forces de l'ordre que je salue.

→ L'épidémie de Covid : tout a été dit sur cette période inédite de notre histoire contemporaine. D'abord, nous avons protégé avec le confinement, le dépistage, puis la vaccination. Plus de 80 % de la population girondine a été vaccinée. Ensuite nous avons accompagné et soutenu le monde économique gravement impacté à travers des aides d'urgence et le plan de relance.

→ Des événements naturels également : je pense aux inondations de 2020 en Gironde, je pense aussi au puissant orage de grêle qui a touché le département au printemps dernier impactant surtout les communes de Saint-Médard-en-Jalles et du Taillan-Médoc. S'agissant d'évènements naturels, je veux aussi citer la démolition dans les prochaines semaines de l'immeuble « Le Signal » à Soulac-sur-Mer qui démontre que l'État sait respecter ses engagements.

→ La crise Ukrainienne a marqué l'année 2022 : des réfugiés ukrainiens ont été accueillis en Nouvelle-Aquitaine et en Gironde. Dans l'urgence, les services de l'État, les collectivités locales et le monde associatif ont su travailler de concert pour accompagner, le plus souvent, des femmes, des enfants et des personnes âgées en grande détresse, vers un logement, une école, une aide médicale et psychologique ou vers un emploi. Près de 2000 déplacés ukrainiens sont présents en Gironde.

→ Il y eut aussi bien évidemment les incendies de cet été. Tout a été dit sur leur caractère exceptionnel :

- 30 000 hectares de forêts brûlés en Gironde et dans les Landes,
- 50 000 de nos concitoyens évacués,
- 3 000 sapeurs-pompiers, dont 1800 girondins, et 10 avions bombardiers d'eau mobilisés au plus fort des feux.

Mais le fait le plus marquant, et que nous devons retenir finalement, est celui de l'absence de victimes.

Je veux rendre un hommage appuyé aux pompiers qui, au péril de leur vie, ont lutté avec courage contre le feu. Saluons celles et ceux qui les ont assistés : les services de l'État dont les forces de police et de gendarmerie, les associations de sécurité civile, les forestiers, les agriculteurs, les bénévoles et bien évidemment les élus.

Nous avons réussi à gérer cette crise. Nous gérons aussi l'après-feu.

- D'abord, en matière de sécurité civile et pour préparer l'été qui approche, il faudra tirer les enseignements du RETEX. 10 propositions ont été identifiées, afin d'anticiper, prévenir et répondre aux crises à venir. J'ai pu vous les présenter en novembre dernier.

- Ensuite, il faudra reboiser et reconstruire, c'est l'engagement du Président de la République :

- L'évacuation des bois est en cours sur l'ensemble du massif et dans la forêt usagère : c'est une bonne chose.

- La RD 218 a été ré-ouverte le 17 décembre dernier entre le giratoire de la Dune du Pilat et la limite des Landes.

- Les services de l'État continuent d'accompagner les campings pour envisager leur réouverture à l'été.

- J'ai installé les états généraux de la forêt des Landes de Gascogne en décembre dernier pour réfléchir avec tous les acteurs sur la protection et l'avenir de ce massif à l'aune du changement climatique. *(14 mesures ont été identifiées sur les trois domaines : lutte, prévention, reboisement. Les chefs de file ont été nommés pour avancer sur ces sujets, en prévision de la prochaine saison des incendies. Ces réflexions seront enrichies par les travaux nationaux sur ces sujets engagés par le Président de la République le 28 octobre.)*

Les services de l'État seront donc toujours mobilisés en 2023 pour guérir les plaies de ces incendies. Il faut souligner que pour toutes ces crises, l'État a été présent en responsabilité pour

gérer, décider, et accompagner. Je me suis efforcée de travailler avec tous les acteurs car ce type de crise ne se surmonte pas seul. C'est en étant uni que nous réussissons.

Cette méthode du dialogue et du partenariat est d'ailleurs celle de l'État pour tous les sujets à enjeux que j'ai eu à connaître dont l'économie et l'emploi.

Grâce au Plan de relance voulu par le Gouvernement, la grave crise économique due à la pandémie de Covid a pu être enrayerée. Notre tissu économique a tenu bon et s'est même renforcé. Quelques chiffres :

➔ l'emploi marchand a augmenté sur 1 an de +2,9 % en région et +3,6 % en Gironde. Sur les 10 dernières années, la Gironde a créé 100 000 emplois salariés.

➔ Au 3^{ème} trimestre, le taux de chômage s'établit en région comme en Gironde à 6,6 %. Du jamais vu depuis 40 ans en Gironde. Rappelons qu'au printemps 2015 il culminait à 10,5 %.

➔ Au 3^{ème} trimestre 2022, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a diminué en Nouvelle-Aquitaine de 10,4 % en un an, et de 11,6 % en Gironde. Au plus fort de la crise sanitaire, au printemps 2020, 111 000 demandeurs d'emploi de catégorie A étaient recensés en Gironde ; ils sont aujourd'hui 73 200 à la fin du 3^{ème} trimestre 2022, soit en baisse de 34 %

Quelles perspectives pour 2023 ? Dans une conjoncture économique très incertaine, l'État continuera à soutenir l'économie et l'emploi. Quelques illustrations :

➔ France 2030 : Il s'agit d'un plan d'un genre nouveau qui vise la souveraineté industrielle et la décarbonation de notre économie par l'innovation. Sur la seule année 2022, ce sont 77 projets en Nouvelle-Aquitaine qui ont été soutenus à hauteur de 103 M€ d'aide de l'Etat, ce qui en fait une des régions les plus dynamiques. France 2030 continuera à se déployer en 2023.

➔ Je veux évoquer la viticulture qui vit une crise qui nous affecte tous car elle touche à l'image même de la Gironde : Que fait l'État ?

- la création d'une cellule de crise avec toute la profession et les acteurs publics compétents pour identifier les meilleures solutions d'accompagnement. Mon objectif a été d'identifier les moyens et les savoir-faire de tous les acteurs locaux pour établir un plan d'actions global.

- Mais l'État n'a pas attendu cette crise pour agir. L'État accompagne la filière depuis déjà longtemps : création d'une maison des saisonniers à Libourne, élaboration d'une charte d'engagements pour les entreprises de travaux agricoles, financement de projets en matière d'oenotourisme dans le cadre du plan Destination France en sont quelques exemples

➔ Face à la hausse de l'énergie, l'État protégera les artisans et les TPE. J'ai pu vous présenter ces mesures il y a quelques jours.

(- Pour les plus petites entreprises, un bouclier tarifaire est mis en place pour contenir la hausse des prix de l'électricité à 15 %. Ce plafond permet d'éviter une augmentation de 120 % des factures d'énergie des entreprises.

- Sur la demande de l'État, les fournisseurs ont accepté de garantir à toutes les TPE qu'elles ne paieraient pas plus de 280 €/MWh en moyenne d'électricité en 2023.

- L'amortisseur électricité est entré en vigueur le 1er janvier 2023 pour un an. Il permet de protéger les entreprises qui ont signé des contrats d'énergie plus élevés.)

Cette hausse du prix de l'énergie m'invite évidemment à évoquer le sujet de la transition écologique et énergétique

Le contexte énergétique nous rappelle l'urgence à sortir de notre dépendance aux énergies fossiles. L'État accompagne cette transition. Les exemples sont nombreux :

➔ La création d'un fonds vert doté de 174 M€ pour la région pour 2023 : Il aidera les collectivités à renforcer leur performance environnementale, à adapter leur territoire au

changement climatique et à améliorer leur cadre de vie. Très concrètement, l'État pourra financer en 2023 la rénovation énergétique de bâtiments publics, le recyclage des friches, la renaturation en ville, le tri des déchets ou encore la prévention des risques naturels.

➔ Pour diminuer la facture d'énergie des collectivités, le Gouvernement a mis aussi en place de nouvelles aides qui sont entrées en vigueur au 1er janvier dernier. Celles-ci sont similaires à ce qui existe pour le monde économique avec un bouclier tarifaire et un amortisseur.

➔ S'agissant des énergies renouvelables, beaucoup a aussi été fait.

- Je pense à l'éolien : le gouvernement a entériné la poursuite du projet éolien au large de l'île d'Oléron. Mené à bien, il produira jusqu'à 2000 MW en mer à l'horizon 2030, soit la couverture en électricité de plus de la moitié de la population de la Nouvelle-Aquitaine.

- Je pense aussi à la méthanisation : Pour la méthanisation industrielle (à base par exemple de déchets alimentaires et de boues de stations d'épuration), 35 MW de puissance de production ont été autorisés à ce jour en Gironde, soit l'équivalent de la consommation de 60 000 habitants.

- Le projet photovoltaïque d'Horizeo à Saucats suit son cours également. Des concertations publiques vont se tenir.

➔ La transition écologique et énergétique, c'est aussi notre capacité à moins consommer d'énergie. Ce principe de sobriété s'applique à tous et je salue les efforts déjà réalisés. Il est constaté que sur les 4 dernières semaines, la consommation d'électricité en France est en baisse de 8,5% par rapport à la moyenne des années 2014-2019. L'État accompagne tous ceux qui souhaitent s'inscrire dans cette démarche :

- les particuliers avec Ma prime Rénov

- les collectivités avec le fonds vert, j'en ai parlé

- les industriels aussi que nous avons accompagnés pour adapter leur process industriel. Au 1er janvier 2023, 125 M€ de subventions ont été versées dans le cadre du Plan France Relance. Cet effort se poursuivra avec France 2030.

➔ Sur le plus long terme, dans le cadre du plan d'extension du parc nucléaire français, l'accueil de réacteurs de nouvelle génération à la centrale de Blaye est une possibilité qui doit être saisie par tous les acteurs locaux.

Le sujet mobilité a constitué un autre axe important de mon action

La forte dynamique démographique de la région et surtout de la Gironde place de fait le sujet de la mobilité au cœur des priorités de l'État. Beaucoup a été fait grâce au CPER dont 92 % des crédits ont été affectés pour la route et 93 % pour le ferroviaire, mais aussi grâce au plan de relance qui a injecté en 2 ans 150 M€ dans les projets néo-aquitains.

Les réalisations en cours :

- ➔ Après un grand chantier mené conjointement par l'État et Bordeaux Métropole, la rocade sera portée sur l'ensemble de son linéaire à 2x3 voies en juin prochain.
- ➔ La RN 147 : Dans la Vienne, les travaux de la déviation de Lussac-les-Châteaux viennent de démarrer (financement État : 50M€). Dans la Haute-Vienne, les travaux d'aménagement de deux créneaux de dépassement ont également démarrés en octobre 2022 (financement État : 4,5M€).
- ➔ Sur le ferroviaire, des travaux sont également en cours sur la ligne Nantes-Bordeaux et sur l'Etoile de Saintes.
- ➔ L'État a aussi soutenu les mobilités douces : 16M€ ont ainsi été dépensés en 2022 en région pour des projets liés à l'usage du vélo.

Quelles sont les perspectives pour 2023 et les années suivantes ?

- ➔ Le RER métropolitain ou girondin : Ce projet offrira des solutions de transports en commun efficaces à tous les habitants des zones urbaine et péri-urbaine de Bordeaux. La concertation s'est déroulée fin 2022. Le bilan des garants est en ligne sur le site de la concertation. L'État soutient ce projet et l'accompagnera financièrement à hauteur d'un tiers sur la partie investissement.
- ➔ De manière générale sur l'accessibilité de la métropole : l'État et la métropole de Bordeaux travaillent ensemble pour identifier toute piste d'amélioration. Des concertations publiques ont

ainsi été menées pour améliorer l'arrivée de l'autoroute A10 sur la rocade et pour créer une passerelle piétons/vélos le long du pont François Mitterrand. Des études sont aussi en cours pour créer des voies réservées aux covoitureurs et transports en commun sur la rocade.

➔ La mise à 2x3 voies en concession de l'A63 : une concertation avec garants est prévue du 30 janvier au 30 avril 2023. Des réunions publiques se tiendront sur l'ensemble du territoire concerné. À l'issue de la concertation, les garants auront un mois pour établir leur bilan. L'Etat maître d'ouvrage aura ensuite deux mois pour tirer les enseignements de la concertation sur les suites à donner au projet. J'estime ce projet utile pour le territoire. J'espère qu'il aboutira mais il ne faudrait pas que des attentes déraisonnables viennent à le fragiliser.

➔ Une nouvelle contractualisation pour 2023-2027 : une négociation ouvrira en 2023 avec les collectivités dont le conseil régional pour arrêter ensemble les investissements à accompagner. Le mandat de négociation sera adressé à mon successeur.

➔ Enfin le projet GPSO qui, vous le savez, ne fait pas l'unanimité en Gironde et en région. Mon successeur connaît très bien ce dossier et ne manquera donc pas de poursuivre les échanges avec les collectivités locales.

Je terminerai mon propos en évoquant le sujet sécurité

➔ Je veux d'abord me réjouir de l'intensification ces dernières années des actions pour protéger les femmes de toute forme de violence :

Beaucoup a été fait.

- la hausse du nombre de places d'hébergement pour les femmes victimes de violences : en Gironde 42 places permanentes et 13 places mobilisables en cas de besoin ont été créées. Cette bonne dynamique se vérifie aussi en région.

- Sous l'autorité de la Justice, notons l'accélération du déploiement des dispositifs « téléphone grave danger » et « bracelet anti-rapprochement » afin d'assurer une protection plus efficace des victimes. Je veux remercier la Procureure de la République pour les bonnes relations de travail que nous avons entretenues ensemble.

- Chez les forces de l'ordre, une formation spécifique à l'accueil des femmes victimes de violences et aux interventions au domicile est déployée. Plus de 1023 gendarmes de Gironde sont déjà formés. De même, 253 policiers ont été formés sur ces sujets en 2022.

➔ Je veux ensuite me féliciter des partenariats en cours avec les collectivités. Le défi sécuritaire est en effet une préoccupation de tous. Le contrat de sécurité intégrée signé avec 9 communes du Libournais, il y a un peu plus d'un an, porte ses fruits. Un contrat de ce type est en cours d'élaboration pour la ville de Bordeaux. Il devra être la marque d'une volonté ambitieuse et claire, de part et d'autre, pour la sécurité et la tranquillité des Bordelais.

➔ Enfin, la résorption des squats est une priorité forte des services de l'État. 147 squats ont été évacués (soit 887 personnes) en 2022 dont 20 évacuations de camps de Roms représentant 485 personnes. La dynamique d'évacuations amorcée en 2021 a été maintenue sur l'année 2022. Elle s'appuie sur un travail partenarial entre les services de l'État et les communes afin de proposer les solutions d'accompagnement et d'hébergement les plus adaptées. Cet effort sera maintenu en 2023.

C'est l'occasion de saluer ici le travail remarquable des policiers et des gendarmes dont les effectifs ont augmenté en 2022. Tous assurent, au péril de leur vie, la sécurité de nos concitoyens.

Nos forces de l'ordre seront fortement mobilisées pour préparer la sécurisation d'événements de grand envergure qui se dérouleront bientôt dans notre région : le Tour de France l'été prochain, la coupe du monde de rugby en septembre, et les Jeux Olympiques à l'été 2024.

Conclusion

Je vais donc vous quitter dans quelques jours. Je pars avec le sentiment du devoir accompli grâce à l'action efficace de services de l'État que je salue. Ces mêmes services de l'État qui ont su se réorganiser en 2021 dans le cadre de la réforme de l'administration territoriale de l'État.

Vous l'avez vu, les dossiers ont été nombreux. J'ai pris plaisir à travailler avec tous les acteurs du territoire et en particulier avec les élus locaux. Nos échanges étaient directs mais toujours respectueux et constructifs. Évidemment, nous n'étions pas toujours d'accord mais il me semble

que nous avons su dépasser nos visions divergentes pour nous rassembler sur l'essentiel, c'est-à-dire la satisfaction de l'intérêt général. J'ai pu ainsi leur dire qu'il était important qu'ils continuent à investir. Que leurs plaintes quant à leur difficulté financière n'étaient pas justifiées. Seules 8 communes sur 535 en Gironde sont en réseau d'alerte, et c'est tant mieux. Les collectivités n'auront jamais eu autant de moyens de faire et d'agir. Les dotations pour soutenir leurs investissements sont en place pour 2023 et attendent leurs projets, j'ai déjà parlé du fonds vert. La dotation globale de fonctionnement a été augmentée pour la première fois depuis 13 ans. C'était une demande forte, elle a été entendue.

Je quitte une région et un département aux atouts et aux ressources innombrables. Je sais que la Nouvelle-Aquitaine et la Gironde sont résolument tournés vers l'avenir prêtes à affronter tous les défis. Les projets ne manquent pas. Je me réjouis de la nomination d'Etienne GUYOT qui saura les porter à son tour. Je vous remercie et je demeure à votre disposition pour vos questions.